

Le pasteur Konrad Raiser

nouveau Secrétaire général du Conseil œcuménique

par Bernard DUPUY

Le 24 août 1992, le pasteur Konrad Raiser a été élu au poste de Secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, par le Comité central réuni à Genève, pour succéder à Emilio Castro¹. Il a pris, en janvier 1993, ses fonctions qui le mettent à la tête des 270 membres du personnel de l'organisme de Genève.

Né dans une famille de longue tradition luthérienne, et gendre du président von Weizsäcker, Konrad Raiser a accompli ses études de théologie à Tübingen, Bethel, Heidelberg et Zurich, puis des études de sociologie et de psychologie sociale à Harvard. Konrad Raiser considère aussi comme très important d'avoir assuré un service d'aumônier en milieu industriel à Berlin dans les années soixante : « Je voulais m'adapter à un autre mode de vie, a-t-il déclaré, et témoigner de mes convictions chrétiennes personnelles dans des formes qui ne soient pas conventionnelles ».

L'intérêt de Konrad Raiser pour l'œcuménisme avait été éveillé par la participation de son propre père à la Conférence mondiale d'« Église et Société » (Genève 1966) et à la Conférence d'Upsal (1968). Cela le conduisit très tôt à l'étude de la littérature œcuménique. Après avoir postulé une charge de pasteur dans une paroisse protestante en Equateur, il est entré en 1969 au secrétariat de « Foi et Constitution », où il a travaillé aux côtés du pasteur Lukas Vischer. Il a été secrétaire aux études de Foi et Constitution de 1969 à 1973, puis secrétaire général adjoint au Conseil œcuménique des Églises de 1973 à 1983.

Professeur de théologie et d'œcuménisme de 1983 à aujourd'hui, Konrad Raiser a dû quitter le milieu universitaire pour répondre à l'appel des Églises : « Ayant fait de l'appel œcuménique le point central de ma vie, j'ai toujours considéré ma tâche d'enseignant comme la continuation de mon engagement premier. Je me réjouis de servir maintenant le mouvement œcuménique dans un contexte où je pourrai contribuer à définir ses orientations plutôt qu'à réfléchir seulement sur la forme qu'il devrait prendre ».

1. Cf. *Soepi*, n° 22, du 26 août 1992.

Le pasteur Konrad Raiser se signale par son style clair, son exigence de rigueur et son sens théologique. Il a à cet égard des convictions nettes. Pour de nombreuses personnes, le Conseil œcuménique se présente surtout comme un organisme qui aurait pour but d'organiser les relations entre les Églises et de leur offrir les instruments nécessaires. Mais ce serait grave si le Conseil devait se borner à n'être qu'un organisme au service des Églises-membres, ne répondant qu'à leurs besoins. Le Conseil est l'incarnation d'une vocation qui va au-delà de l'existence personnelle de chaque Église comme de chaque chrétien. « Il faut rappeler constamment aux Églises, a-t-il souligné en prenant ses fonctions, l'obligation qui leur incombe d'œuvrer pour l'unité. Cette perspective inscrite dans le règlement de Foi et Constitution, ne doit jamais être perdue de vue, et un effort résolu s'impose pour atteindre cette vision avec plus de clarté »².

Étroitement associé au programme, lancé en 1983, par le Conseil œcuménique en faveur du thème « Justice, paix et sauvegarde de la création », Konrad Raiser avait aussitôt souligné qu'il fallait se préoccuper davantage des problèmes théologiques sous-jacents à la démarche inaugurée par ce nouvel organisme, en particulier creuser davantage la notion biblique d'« alliance » et développer l'idée et les implications du « processus conciliaire ».

Mais la priorité pour le pasteur Konrad Raiser est que toutes les Églises membres se sentent chez elles au sein du Conseil œcuménique des Églises et le reconnaissent comme « leur » Conseil. A ce propos, il considère comme « absolument vital » que les Églises orthodoxes y soient actives et partie prenante de la même manière que les Églises issues de la Réforme. Pour lui, les orthodoxes sont au sein du Conseil les témoins de l'Église indivise. Or au sein du Conseil œcuménique, des divergences entre protestants et orthodoxes se font sentir de temps à autre, comme ce fut le cas en particulier à Canberra³ et elles sont rarement affrontées au sein du Conseil de façon directe. Elles sont au contraire le plus souvent diluées dans une forme de dialogue qui vise à obtenir le plus large consensus possible, mais de telle sorte le plus souvent que le fond des questions est très rarement abordé en tant que tel. « J'espère, a déclaré le pasteur Raiser, qu'une nouvelle qualité de dialogue et de relations pourra s'instaurer ».

2. Le pasteur Konrad Raiser était intervenu au cours de l'Assemblée de Canberra pour critiquer l'inefficacité de la Commission de Foi et Constitution et le peu d'intérêt prêté au cours des dernières années à ses travaux par les autres instances du Conseil œcuménique des Églises. Cf. *Istina*, XXXVI (1991), p. 374, note 24.

3. Cf. *Istina*, *ibid.*, pp. 374-376, 394-397.